

Un nouveau Stage Paysan Créatif aura lieu en 2022, mais nous sommes aujourd'hui dans l'incertitude quant à la date de début de formation. Nous attendons à ce jour le lancement du dispositif de la Région Nouvelle-Aquitaine qui se nomme l'AFEST (Action de Formation En Situation de Travail), c'est le dispositif qui finance le Stage Paysan Créatif.

Ainsi le recrutement pour 2022 ne commencera pas cet été.

Mais le Stage Paysan Créatif qu'est-ce que c'est ?

Le Stage Paysan Créatif en Limousin est une formation du réseau InPACT Limousin et organisé par l'Adear Limousin.

C'est une formation pour **concrétiser** son projet d'installation agricole en Limousin en se formant pour devenir responsable d'une activité agricole.

Les compétences des apprenant.es du Stage Paysan Créatif sont évalué.es à la fin du dispositif via un dossier projet et une présentation orale.

Il s'agit d'une formation entre 6 et 10 mois (fonction du calendrier de la Région Nouvelle-Aquitaine) à **temps plein**.

Elle combine :

- 70% de son temps en stage dans une ferme proche de son futur territoire d'installation
- Une vingtaine de jours de formation « entreprendre en agriculture »
- De suivis individualisés par les membres du réseau InPACT Limousin.
- La possibilité de réaliser des formations complémentaires.

L'apprentissage des compétences techniques se fait par le biais des stages pratiques, l'apprentissage des compétences entrepreneuriales agricoles se fait via les journées de formation collective et aussi par l'accompagnement et le partage de la ferme accueillante.

Le stage :

Les apprenant.es ont la possibilité de réaliser jusqu'à 3 stages différents durant la période de formation. (Il est aussi possible de ne faire qu'un stage).

- Un stage dans une ferme principale (au moins la moitié du Stage Paysan Créatif)
- Un stage complémentaire
- Un stage découvert

Tous les stages doivent avoir lieu en Nouvelle-Aquitaine.

La ferme principale doit avoir au moins 2 ans d'expérience, être proche de son futur lieu d'installation en limousin et partager les valeurs du réseau InPACT.

Chacune des fermes accueillantes auront aussi pour rôle d'accompagner à la réflexion du projet, à la montée en compétence des apprenant.es.

Comment trouver une ferme ?

L'Adear Limousin constitue un réseau de fermes du Limousin souhaitant accueillir une personne du Stage Paysan Créatif.

Les apprenant.es ont la possibilité de chercher par eux même une ferme, sous réserve de validation par le réseau InPACT Limousin.

Comment choisir une ferme ? Les points importants : la distance entre chez soi et les fermes, la capacité d'accueil sur la durée de la ferme à temps pleins, le feeling entre l'apprenant.e et la ferme. Il est conseillé de rencontrer en amont la ou les fermes.

La formation collective :

Il s'agit d'une vingtaine de journées de formation orientées sur l'entrepreneuriat agricole, dont les thématiques sont les suivantes :

- Définition du projet, adéquation personne/projet/territoire
- Ancrage territorial : travail sur les réseaux, le foncier, l'analyse de son territoire
- Le bio et la bio-dynamie, les aides bio.
- Commercialisation
- Gestion : statuts, chiffrage du projet, financement du projet, planification
- Gestion des risques
- Journées de travail sur le projet

Ces journées sont animées par les membres du réseau InPACT Limousin. La formation est aussi accompagnée de témoignages de personnes installées.

Lors de la formation, il y a des temps d'apprentissages théoriques et méthodologiques et des temps de travail en sous-groupe sur les projets.

Pour qui est-ce ?

Critères d'éligibilités de la Région Nouvelle-Aquitaine :

La formation est accessible pour les personnes en recherche d'emploi (inscrit à Pôle Emploi en Nouvelle-Aquitaine) et qui répondent à l'un des critères d'éligibilités suivant :

- Les personnes n'ayant pas le bac
- Les personnes ayant l'équivalent du bac mais pas le diplôme
- Les personnes vivant en zone de revitalisation rurale, ou en dans les Quartiers prioritaires de la ville.
- Les personnes à handicap

Critères de recrutement pour InPACT Limousin :

- Personnes ayant un projet économique d'installation agricole
- Personnes souhaitant s'installer en Limousin, et ayant une idée de la zone d'installation
- Personnes avec ou sans expériences/diplômes agricole

- Personnes ayant pour objectif de concrétiser un projet d'installation (il ne s'agit pas d'une formation découverte)
- Personnes ayant ou non du foncier agricole
- Personnes motivées pour les stages pratiques ainsi que les formations collectives
- Personnes motivées pour le travail en collectif et les échanges entre apprenant.es

A-t-on droit à des indemnités ?

Pendant la période du Stage Paysan Créatif, les personnes recrutées deviennent stagiaires de la formation professionnelle.

- Pour les personnes ayant des indemnités chômage, celles-ci continuent à les percevoir en fonction de la durée de ses droits
- Les personnes n'ayant pas d'indemnités chômage peuvent accéder à une aide de la Région Nouvelle Aquitaine allant de 350€ à 700€ par mois, selon la situation de la personne.

Comment se passe le recrutement ?

Pour candidater au Stage Paysan Créatif il faudra :

- Participer à une rencontre collective de présentation du Stage Paysan Créatif (fin d'année 2021 ou début 2022)
- Déposer son dossier de candidature (description du projet et des motivations, et pièces justificatives de l'éligibilité pour la Région), qui sera donné lors des rencontres d'échanges.
- Participer à un entretien de recrutement lorsque la personne est sélectionnée

Pour participer aux rencontres de présentation, les dates seront communiquées lorsque nous aurons plus de nouvelles de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour toutes les personnes intéressées par le Stage Paysan Créatif vous pouvez nous envoyer un mail à melissak@adearlimousin.com pour faire part de votre intérêt afin que l'on vous tienne informé lorsque nous aurons des nouvelles de la Région Nouvelle-Aquitaine et que nous lancerons le recrutement.